

BULLETIN MUNICIPAL
BEYREN-GANDREN



**LA VIE
CHEZ NOUS**
JANVIER 2026



SOMMAIRE

■	Mot du maire	04
■	Délibérations	05
■	Infos communales	07
■	Finances	09
■	Eau, assainissement et GEMAPI	11
■	Associations	13
■	Vie scolaire et périscolaire	14
■	Événements	16
■	Nos villages ont du talent	22
■	État civil	23
■	Il était une fois	24
■	Noté pour vous	26



MOT DU MAIRE

Pour cette sixième année du mandat en cours, c'est avec plaisir et émotion que je vous adresse, au nom du Conseil municipal et du personnel communal, mes meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite.

L'année écoulée confirme le dynamisme de notre commune. En 2025, 13 naissances ont été enregistrées et l'école accueille 60 élèves, des effectifs en progression qui témoignent de l'attractivité de Beyren et Gandren. Je remercie sincèrement les enseignantes, l'ATSEM ainsi que l'équipe du périscolaire pour leur engagement quotidien auprès des enfants et des familles.

Notre vie communale repose également sur un tissu associatif actif et engagé. Je remercie l'ensemble des bénévoles pour leur investissement, avec une mention particulière pour l'AJBG, dont les actions contribuent au lien social et à la convivialité. Les associations ont besoin de nouvelles énergies : chacun peut s'engager, même ponctuellement.

Plusieurs projets importants ont marqué l'année ou sont en cours. Les travaux d'enfouissement et de rénovation de la rue des Romains sont désormais achevés. D'autres dossiers avancent, notamment la rénovation des sanitaires du foyer « Le Clos », l'entretien des bâtiments communaux, la poursuite de la transition énergétique avec un projet de panneaux solaires en autoconsommation collective, ainsi que l'enfouissement des réseaux rue de la Fontaine et rue des Saules.

La gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations restent une priorité majeure. En lien étroit avec la Communauté de Communes de Cattenom et Environs, plusieurs chantiers ont été engagés ou sont programmés afin d'améliorer la qualité des cours d'eau et de limiter les risques d'inondation, malgré des délais parfois contraints par les procédures administratives. En matière de mobilité, des choix responsables ont été opérés. L'arrêt des navettes « Réglice » a été compensé par l'adhésion au syndicat TEMO, permettant de renforcer les liaisons vers Thionville avec une offre plus adaptée aux besoins des usagers.

Enfin, un projet structurant porté par la CCCE est en cours : la création d'une liaison douce cyclable et piétonne sécurisée reliant Gandren à Beyren, avec une passerelle sur l'Altbach. Ce projet renforcera la sécurité, le lien entre nos villages et la qualité de notre cadre de vie.

Notre commune avance grâce à l'engagement de tous : élus, agents, associations et habitants. Ensemble, nous construisons un avenir durable et solidaire pour Beyren et Gandren.

Je vous remercie de votre confiance et vous adresse à toutes et à tous mes meilleurs vœux pour l'année 2026.

DÉLIBÉRATION

L'intégralité des délibérations est disponible sur www.beyren-gandren.fr

En 2025, le Conseil municipal a pris plusieurs décisions structurantes, traduisant une volonté de mutualisation, de transition énergétique et d'amélioration du cadre de vie. Voici un résumé des principales délibérations adoptées au cours de l'année.

Transfert de la contribution au SDIS à la CCCE

- Le Conseil municipal a approuvé le **transfert de la compétence relative à la contribution au Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS)** à la Communauté de Communes de Cattenom et Environs. Ce transfert permet une gestion mutualisée et plus lisible de cette dépense obligatoire, avec une répartition équitable entre les communes, sans impact sur la fiscalité communale ni sur le niveau de service rendu aux habitants, la reprise financière s'effectuant à neutralité budgétaire.



**SAPEURS POMPIERS
DE LA MOSELLE**

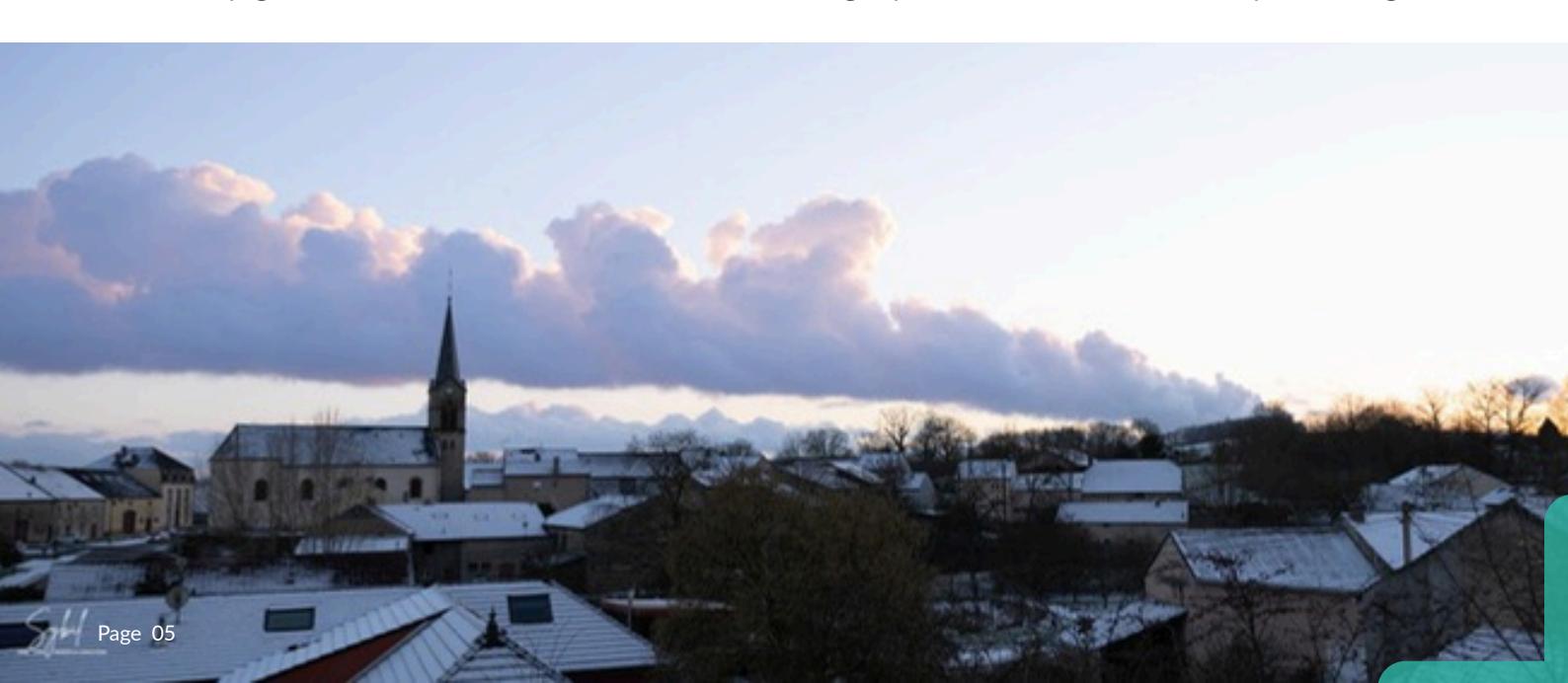
Mobilité – évolution du périmètre du SMITU



- La commune a validé la modification des statuts du SMITU, désormais dénommé **Territoires et Mobilités Moselle Nord (TEMO)**, ainsi que l'intégration de 16 communes supplémentaires de la CCCE. Cette évolution renforce la cohérence territoriale des politiques de mobilité en permettant une meilleure coordination des transports publics sur un territoire plus large, ce qui vise à faciliter les déplacements quotidiens entre Beyren-lès-Sierck, Thionville, les pôles d'emploi ou les gares, tout en améliorant l'accès aux transports collectifs et en favorisant la réduction de l'usage de la voiture individuelle pour les trajets quotidiens. Plus d'infos : www.temo-mosellenord.fr

Modification des statuts de la CCCE – Santé locale et action sociale

- Le Conseil municipal a approuvé l'évolution des statuts de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs afin de renforcer les **services apportés directement aux habitants**. Cette compétence permet de proposer, à l'échelle intercommunale, des actions de prévention et d'accompagnement en matière de santé (information, orientation, santé mentale, accès aux soins), ainsi qu'un soutien renforcé aux familles à travers les dispositifs de petite enfance, d'accompagnement à la rénovation de l'habitat, de solidarité énergétique et de maintien à domicile des personnes âgées.



DÉLIBÉRATION

L'intégralité des délibérations est disponible sur www.beyren-gandren.fr

Projet photovoltaïque en autoconsommation collective

- Le Conseil municipal a décidé d'engager une **étude de faisabilité** en vue de l'installation de **panneaux photovoltaïques** sur plusieurs bâtiments communaux, notamment le groupe scolaire, le périscolaire et la mairie, dans le cadre d'un projet d'autoconsommation collective. Cette étude, confiée à MATEC dans le cadre d'une convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage, représente un coût de 2 900 € HT (3 480 € TTC). L'objectif est d'évaluer précisément le potentiel de production d'électricité locale, les investissements nécessaires et les économies possibles sur la facture énergétique communale, estimée à environ **20 000 € par an**. Le projet permettra également d'anticiper, à moyen terme, des solutions d'amélioration du confort thermique du groupe scolaire, dans un contexte de hausses de températures de plus en plus fréquentes.

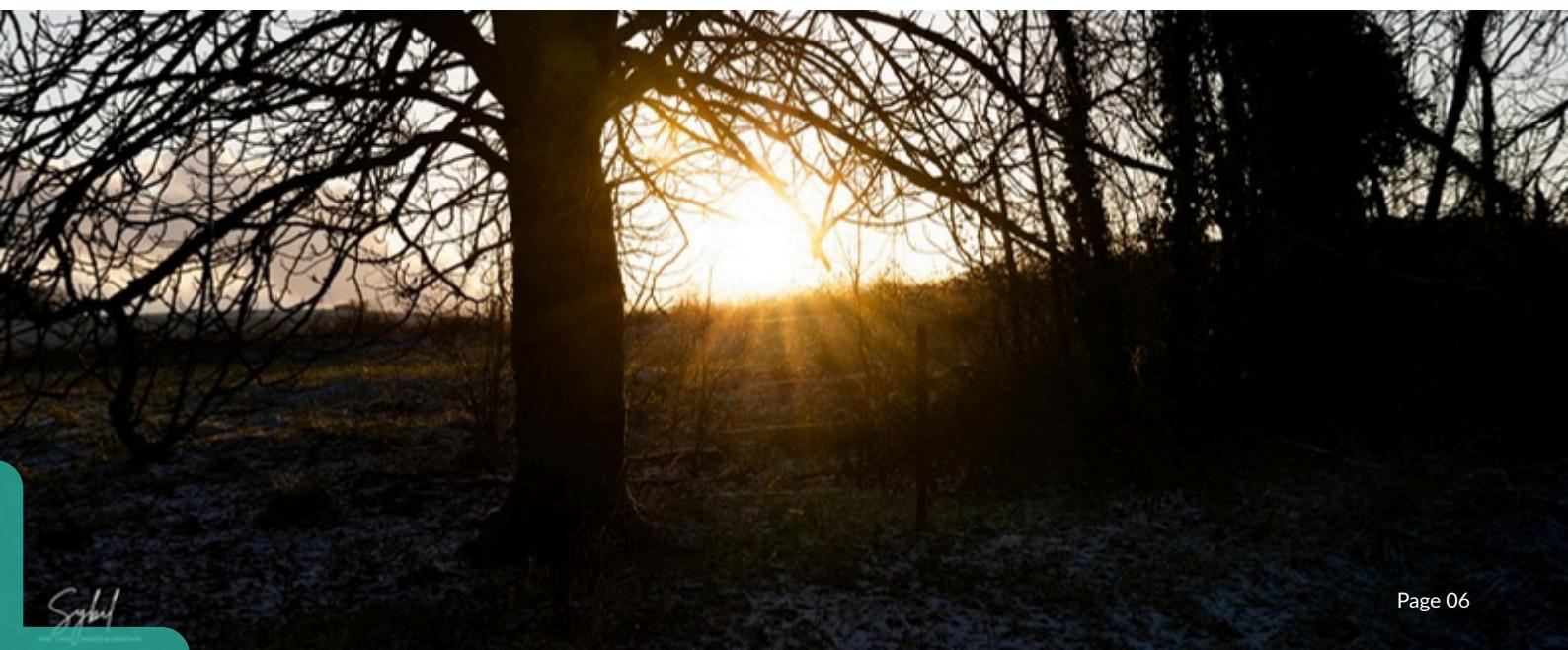


Piste cyclable Rue du Moulin – chemin de liaison et acquisitions foncières

- Le Conseil municipal a approuvé les **acquisitions foncières** nécessaires à la création d'un chemin de liaison sécurisé entre Gandren et le secteur de la mairie, incluant une passerelle et un aménagement dédié aux circulations douces (piétons et cyclistes). Ce projet vise à sécuriser les déplacements du quotidien, notamment pour les trajets vers les équipements communaux, et à encourager les mobilités alternatives à la voiture. Les acquisitions concernent une surface totale d'environ 159 m², pour un montant d'environ 1 500 €, auxquels s'ajoutent les frais de géomètre et d'actes notariés. Ces acquisitions constituent une étape indispensable à la réalisation du cheminement, préalable au lancement des travaux d'aménagement portés en lien avec la Communauté de Communes.

Vote des taux d'imposition 2025

- Malgré un contexte budgétaire contraint et la poursuite de projets structurants pour la commune, le Conseil municipal a décidé de maintenir les taux d'imposition communaux pour l'année 2025. **Les taux restent ainsi fixés à 30,89 %** pour la taxe foncière sur les propriétés bâties et à 50,00 % pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties, traduisant une volonté de maîtrise de la pression fiscale tout en préservant l'équilibre financier communal.



INFOS COMMUNALES

Urbanisme

En plus du bilan établi dans le précédent bulletin municipal, nous pouvons noter les points suivants :

Construction réalisée :

- 1 hangar agricole, 2 rue de Gandren

Permis délivrés :

- 3 logements, rue de Sierck (travaux en cours)

Permis déposé :

- 1 hangar agricole, 1 chemin des Mirabelliers

Changement de destination :

- 1 ancienne crèche transformée en maison d'habitation, rue de Sierck

Concernant la deuxième tranche du lotissement "Le Clos" constitué de 21 parcelles, rue Claude Seiter :

- 11 pavillons sont habités
- 9 pavillons sont en cours de construction
- 1 pavillon dont le permis est délivré

Le projet de DUHO Immobilier, situé Chemin des Coteaux, constitué de 12 parcelles, est toujours en stand-by.

L'ensemble de ces opérations s'inscrit dans une logique de développement **raisonné et maîtrisé** de la commune, visant à accompagner son évolution tout en préservant son cadre de vie et son identité.

Eolien Burmerange - point d'étape

Ce projet de parc éolien a déjà fait l'objet de nombreuses communications de la part de la commune, via ses outils d'information et la presse. Le présent point vise à rendre compte des dernières évolutions du dossier.

Dans le cadre d'une nouvelle phase de consultation transfrontalière engagée début 2025, la commune a de nouveau émis un **avis défavorable**, transmis à la Préfecture puis à l'administration luxembourgeoise. Face à cet enjeu, la municipalité a sollicité le soutien de plusieurs élus et institutions de premier plan : l'ensemble des sénateurs de Moselle, la députée, les élus et le président de la CCCE, ainsi que la Région Grand Est. Tous ont soutenu la démarche de la commune. Nous les remercions pour leur écoute et leur appui.

La commune a également rencontré le promoteur afin d'échanger sur l'ampleur du projet et ses impacts transfrontaliers. Bien qu'à l'écoute, celui-ci n'a pas envisagé de concessions, indiquant que les investissements déjà engagés ne permettaient aucune modification du nombre, des dimensions ou de l'implantation des éoliennes. La municipalité a enfin participé à la réunion publique organisée à Burmerange (LU), principalement orientée vers la promotion du projet, avec une mise en avant de ses bénéfices et une minimisation des impacts pour les territoires environnants. À ce jour, le projet demeure inchangé.

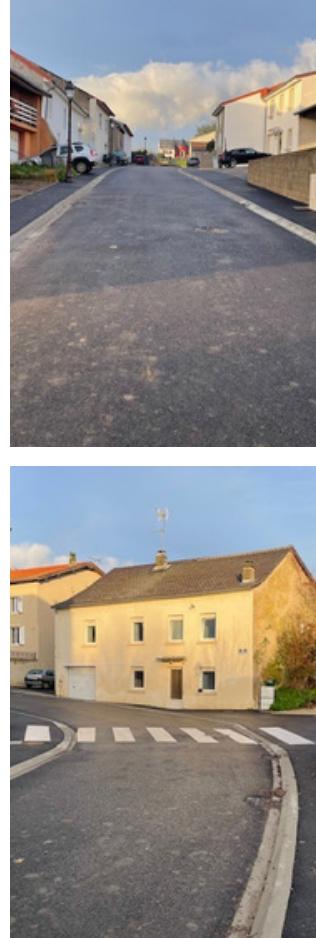
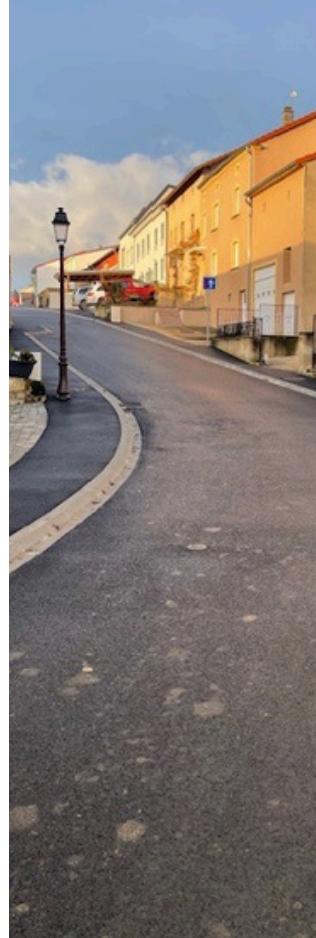


INFOS COMMUNALES

Rue des Romains – Réfection de la voirie et enfouissement des réseaux

En 2024-2025, la commune a engagé un programme portant sur la **réfection complète de la voirie de la rue des Romains ainsi que sur l'enfouissement des réseaux aériens**. Située au cœur du village de Gandren, cette rue constitue un axe structurant pour les riverains et les usagers. Les travaux ont permis la reprise de la chaussée et des trottoirs, l'enfouissement des réseaux d'électricité et de télécommunications, la dépose des anciens supports aériens, le renouvellement de l'éclairage public désormais équipé des luminaires LED, ainsi que la sécurisation et l'amélioration de l'accessibilité des cheminements. Cette opération a ainsi contribué à renforcer durablement la sécurité, le cadre de vie et la qualité des équipements publics, tout en s'inscrivant dans une gestion responsable du patrimoine communal.

Le budget prévisionnel de l'opération était estimé à **433 333,33 € HT** (soit 520 000,00 € TTC). Le coût réel des travaux s'établit à **333 492,60 € HT** (soit 400 190,00 € TTC). Cette opération a bénéficié de financements à hauteur de **60 980,00 € de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs** au titre du fonds de concours pour l'enfouissement des réseaux aériens, de **65 431,00 € du Département de la Moselle** dans le cadre du dispositif Moselle Ambition (soit 19,62 % du montant HT), et de **28 806,00 € de l'État** au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR), représentant 16,55 % du coût de la voirie HT. Après déduction des subventions, le reste à charge pour la commune s'élève à **178 275,60 € HT**, soit **53,46 % du coût total HT**.

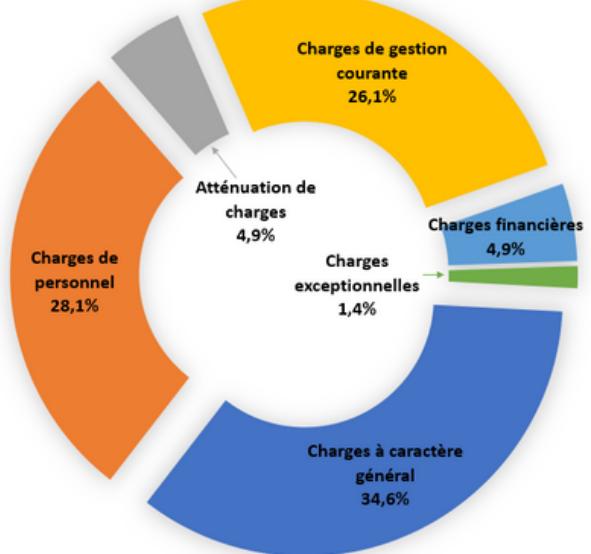


FINANCES

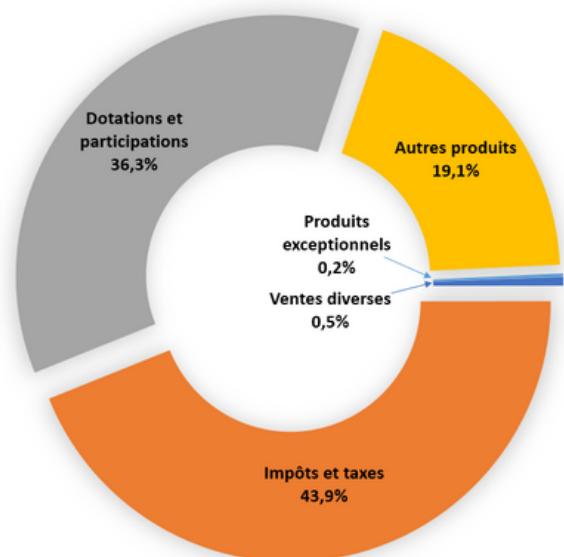
Compte administratif 2025 avant validation par la Direction générale des finances publiques

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES	378 843,30 €
Charges à caractère général	131 262,10 €
Charges de personnel	106 539,15 €
Atténuation de charges	18 636,00 €
Charges de gestion courante	98 804,90 €
Charges financières	18 395,03 €
Charges exceptionnelles	5 206,12 €



RECETTES	497 023,20 €
Ventes diverses	2 657,47 €
Impôts et taxes	218 373,00 €
Dotations et participations	180 196,44 €
Autres produits	94 859,22 €
Produits financiers, exceptionnels	937,07 €

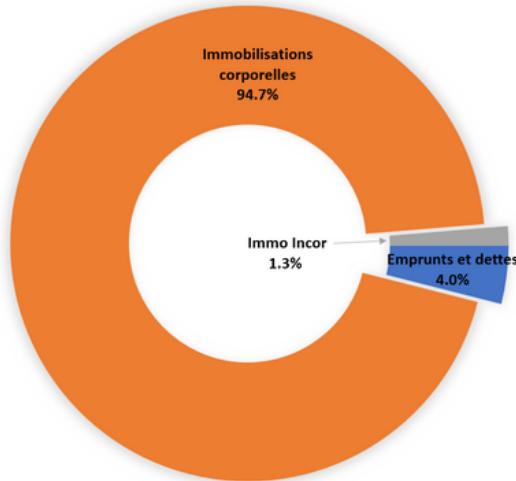


FINANCES

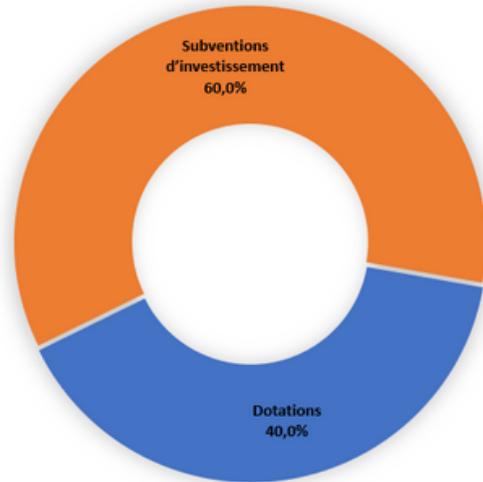
Compte administratif 2025 avant validation par la Direction générale des finances publiques

INVESTISSEMENT

DÉPENSES	402 464,75 €
Emprunts et dettes	15 910,19 €
Immobilisations corporelles	381 295,36 €
Immobilisations incorporelles	5 259,20 €



RECETTES	187 905,03 €
Dotations	75 100,43 €
Subventions d'investissement	112 804,60 €



Gestion financière communale : rigueur et responsabilité depuis 2020

Depuis la prise de fonction du nouveau conseil municipal en 2020, une attention constante a été portée à la maîtrise des finances communales. Entre 2019 et 2024, la dette par habitant a été significativement réduite, passant d'environ 1 036 € par habitant à 882 € en 2024, un niveau inférieur à la moyenne des communes comparables.

En 2025, la commune dégage un excédent de fonctionnement proche de 120 000 €, tandis que la section d'investissement présente un déficit volontaire et maîtrisé, correspondant à des investissements financés par l'autofinancement et les subventions, sans recours à l'emprunt.

Dans un contexte national marqué par la réduction annoncée des aides aux collectivités, le maire et le conseil municipal attachent une importance particulière à une gestion rigoureuse et responsable, conduite en bon père de famille, afin de préserver l'équilibre financier et la capacité d'investissement de la commune.

L'actualité de la commission Eau, Assainissement et GEMAPI

Composée de 16 élus du territoire, la commission Eau, Assainissement et GEMAPI est animée par Benoit Steinmetz, Vice-Président à la CCCE.

Aide à l'achat de matériel

Par délibération en date du 27 septembre 2022, la CCCE a mis en place une aide à l'acquisition de matériel anti-inondation. Cette subvention s'adresse aux propriétaires, syndicats de copropriétés, communes et sociétés civiles situés en zone inondable, en bord de cours d'eau ou ayant subi une inondation sur les 5 dernières années.

Les aides s'élèvent à 50 % du projet global, pour un montant maximum d'aide de 250€ pour le petit matériel, et de 2 500 € pour les batardeaux. La commission a instruit 16 demandes au total pour l'année 2025.

Diagnostics de vulnérabilité

La CCCE, avec l'appui technique du Syndicat Moselle Aval, lance un dispositif d'accompagnement pour les habitants des zones inondables, qui permet de protéger et d'adapter les habitations en cas d'inondations. Le dispositif est pris en charge en totalité par l'Etat, la Région et la CCCE.

Une première salve d'une vingtaine de diagnostics a été réalisée au cours de l'été 2025. Une seconde salve concernant une centaine de propriétaires sera réalisée pendant l'hiver.

Les travaux en cours

Entretien de la végétation des ruisseaux en traversées urbaines

Depuis 2019, plus de 8 000 mètres de berges de ruisseau sont fauchées 2 fois par an par la CCCE. Cet entretien n'est pas obligatoire et découle d'une volonté politique. En effet, l'article L.215-14 du code de l'Environnement stipule que l'entretien des rives incombe au propriétaire riverain.

A Beyren-lès-Sierck et à Gandren, le fauchage a eu lieu dans la traversée des villages.

Restauration et prévention des inondations de l'Altbach

L'atterrissement présent sous le pont, à la sortie de Gandren en direction de Haute-Kontz, a été entièrement entretenu afin d'augmenter la capacité hydraulique du ruisseau et d'améliorer son fonctionnement naturel. Avec le temps, l'accumulation de sédiments réduisait l'espace disponible pour l'écoulement, en particulier lors d'épisodes de fortes pluies. L'intervention, suivie par la CCCE et prise en charge par le Département de la Moselle, a ainsi permis de rétablir un passage d'eau plus efficace et plus sécurisé. Elle contribue également à réduire les risques d'inondation, à favoriser une meilleure gestion des eaux de ruissellement et à préserver durablement la stabilité des berges.



Les travaux à venir

Beyren-lès-Sierck

En 2024, les berges entre la rue des saules et la rue principale ont été adoucies afin d'augmenter la capacité hydraulique du ruisseau. Cette intervention va se poursuivre en 2026, avec le talutage des berges du ruisseau en aval du pont départemental sur environ 200 mètres linéaires.

Une étude de réduction du risque inondation à Beyren-lès-Sierck est également en cours. Le bureau d'études devrait rendre ses premières conclusions mi 2026.

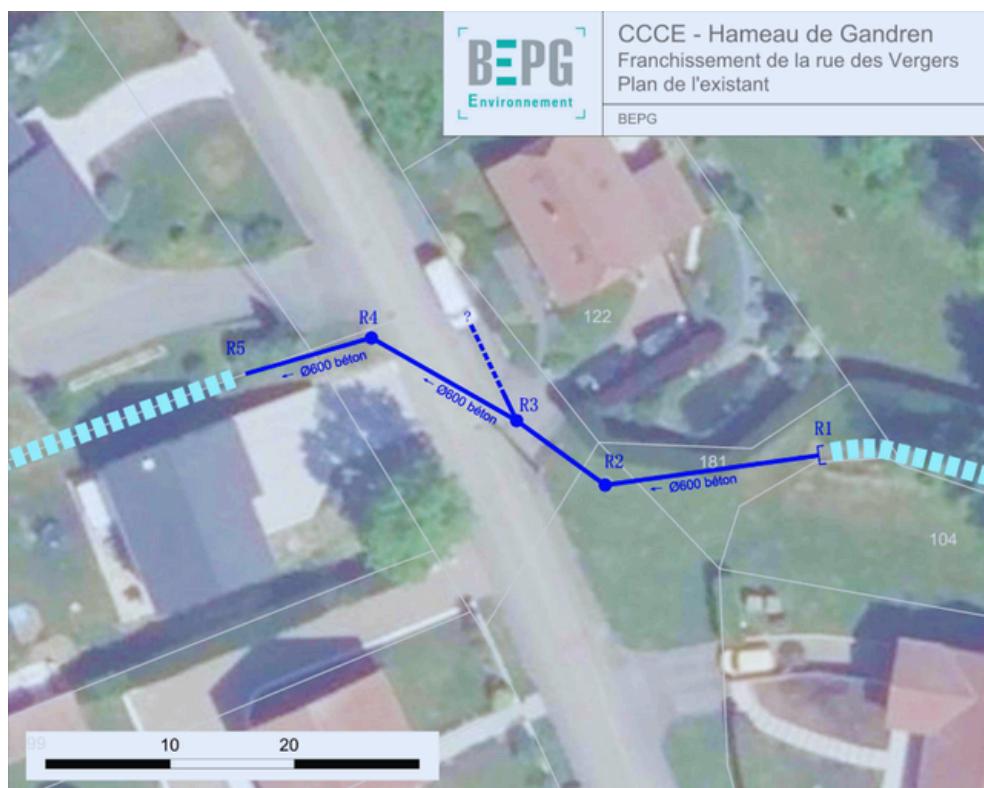
Gandren

Dans le cadre de la prévention des inondations, des travaux hydrauliques sont engagés au niveau de la rue des Vergers. Ils concernent le remplacement d'un ouvrage ancien et sous-dimensionné permettant le passage d'un cours d'eau sous la voirie.

L'installation existante ne permet plus d'évacuer correctement les eaux lors de pluies soutenues, entraînant des risques récurrents d'inondation pour les habitations voisines. Le projet consiste à remplacer le busage actuel **par un ouvrage plus large et mieux adapté**, sur une longueur d'environ 50 mètres, tout en conservant le tracé existant.

Ces travaux permettront d'améliorer durablement l'écoulement des eaux, de réduire significativement le risque d'inondation et de sécuriser le secteur lors d'épisodes pluvieux importants, au bénéfice des riverains et de l'ensemble de la commune. Le remplacement doit avoir lieu au début de l'année 2026.

Par ailleurs, la réalisation d'une zone d'expansion de crue à Gandren est en cours d'étude. Sous réserves de l'accord des propriétaires riverains et des autorités compétentes, les travaux pourraient avoir lieu à l'été 2026.



ASSOCIATION - APE

L'APE (Association des Parents d'Élèves) de Beyren-Gandren est composée d'une équipe de parents motivés et volontaires, qui consacrent leur énergie et une partie de leur temps libre au bien-être des enfants du groupe scolaire "Le Clos", afin de leur offrir de petits plaisirs tout au long de l'année scolaire.

En effet, plusieurs manifestations rythment ainsi la vie de nos écoliers : des instants chaleureux partagés avec les parents, les enseignantes, mais aussi avec les habitants de Beyren-Gandren.

L'APE organise différentes ventes (chocolats, sapins, marché de Noël, tombola, fromages, biscuits...) afin de récolter des fonds. Ces recettes permettent d'offrir un goûter-spectacle à Carnaval, des cadeaux de Pâques (de la part du lapin), des attractions pour la kermesse, ainsi que de financer une partie des projets de sorties et voyages scolaires proposés par les maîtresses.

L'équipe de l'APE profite de l'opportunité qui lui est donnée à travers ces quelques lignes pour remercier :

- **en premier lieu, les enfants**, qui nous font vibrer par leur joie de vivre et nous reboostent par leurs éclats de rire !
- **la mairie et le corps enseignant**, pour leur confiance et leur soutien à chaque occasion.
- **les parents**, qui s'engagent et participent toujours avec enthousiasme aux actions menées.
- **les habitants de la commune**, qui nous accueillent avec beaucoup de sympathie, notamment lors de la parade d'Halloween, et qui nous soutiennent volontiers quand l'occasion se présente.

Nous pouvons tous nous réjouir de voir les sourires illuminer les visages de nos enfants.

Continuons d'avancer ensemble, pour leur plus grande joie !

En images



VIE SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE



Goûter-spectacle de Carnaval

Le vendredi 7 mars 2025, les enfants de l'école Le Clos de Beyren-lès-Sierck ont participé à un goûter-spectacle musical organisé et offert par l'Association des Parents d'Élèves de Beyren-Gandren à l'occasion de Carnaval. Dès 16h, au foyer Le Clos, enfants et parents se sont retrouvés pour partager un moment festif et chaleureux. Les élèves, tous déguisés pour l'occasion, ont pleinement profité de l'ambiance colorée et joyeuse de l'événement. Le goûter a permis de déguster de délicieux beignets fournis par la boulangerie Linster, accompagnés d'autres pâtisseries maison préparées par les parents. Le goûter a été suivi d'un petit concert du groupe Écho Lali, animé par David et Aurélie, qui ont su faire chanter et danser petits et grands au rythme de la musique et des chorégraphies. Rires, applaudissements et bonne humeur ont rythmé cet après-midi apprécié de tous.



Kermesse

Un tour du monde sur portées musicales et en pas de danses, aux rythmes des pays visités par les écoliers et l'APE, tel était le fil conducteur de la kermesse organisée le samedi 21 juin 2025. La kermesse de l'Association des Parents d'Élèves de Beyren-Gandren a réuni les familles, l'équipe pédagogique et les bénévoles dans une ambiance estivale ensoleillée et festive. La kermesse avait pour thème « Le tour du monde » et a nécessité une longue préparation. « Des chants et danses indiennes, country, chinoises, africaines, ont fait voyager le public aux quatre coins du monde », explique Claire Wandernoth, la présidente de l'APE. Un travail largement récompensé par les familles qui ont applaudi à tout rompre, après avoir immortalisé ces instants, téléphones en mains. Après la restauration, place aux divertissements tels que structures gonflables, pêche aux canards, chamboule-tout, alternant avec les petites haltes gourmandes et les éclats de rires qui ont égayé les abords du foyer Le Clos.

Cette belle journée, placée sous le signe du partage et de la convivialité, a une nouvelle fois mis en lumière l'engagement des bénévoles de l'APE, le travail de l'équipe enseignante et l'implication des parents, contribuant à faire de la kermesse un moment fort et apprécié de la vie scolaire du village.

VIE SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE



ÉVÉNEMENTS



Théâtre

En 2025, la troupe de théâtre « Les Clopains d'Abord » de Beyren-lès-Sierck a rencontré un franc succès avec la comédie « Hors piste » d'Éric Delcourt. Cette pièce, se déroulant lors d'une soirée d'hiver entre amis dans un chalet de montagne, a enchaîné quiproquos, révélations et situations cocasses. Chaque représentation a séduit le public par un jeu rythmé et une grande complicité entre les comédiens, laissant aux spectateurs le souvenir de soirées placées sous le signe du rire et de la bonne humeur.

Dans la continuité de cette belle dynamique, « Les Clopains d'Abord » ont annoncé une nouvelle tournée pour 2026 avec la comédie « Espèces menacées » de Ray Cooney. Cette nouvelle aventure théâtrale mènera la troupe dans plusieurs communes avant de se conclure à Beyren-lès-Sierck les vendredi 10 et samedi 11 avril. Le public peut d'ores et déjà s'attendre à des situations burlesques et à de nombreux éclats de rire.

En parallèle, le théâtre des enfants et adolescents a également été mis à l'honneur. Organisée par l'AJBG, la représentation donnée au foyer Le Clos a permis de découvrir de jeunes talents à travers les pièces « La pierre bleue » d'Anne Dupuy et « Knock » de Jules Romains. Ce moment de partage a été chaleureusement accueilli par le public, soulignant l'importance de la transmission et de la pratique culturelle dès le plus jeune âge.



L'argent immobilier

Le samedi 1er février 2025, le foyer Le Clos de Beyren-lès-Sierck a accueilli l'humoriste Julien Strelzyk avec son spectacle « L'Argent immobilier », proposé par l'AJBG. Inspiré de ses propres expériences, l'artiste a plongé le public dans l'univers parfois absurde de l'immobilier, entre agences, banques et rendez-vous chez le notaire, avec un humour mordant et des situations savoureuses qui ont fait mouche.

Moment particulièrement apprécié de la soirée, notre « Alain Immer national » a été choisi dans le public pour participer au spectacle, déclenchant rires et applaudissements dans la salle. Une représentation chaleureuse et réussie, qui a une nouvelle fois illustré le dynamisme culturel et associatif de la commune.

ÉVÉNEMENTS



Fête de la Saint Patrick

Vendredi 21 mars 2025, l'Association de la Jeunesse de Beyren-Gandren (AJBG) a donné rendez-vous aux habitants au foyer Le Clos pour un afterwork placé sous le signe de la Saint-Patrick. Dès 18h30, la salle s'est rapidement remplie dans une ambiance chaleureuse et détendue, fidèle à l'esprit de cette fête populaire. Pour l'occasion, l'organisation avait soigné chaque détail : décoration largement dominée par le vert, tables nappées aux couleurs de l'Irlande, trèfles et clins d'œil à l'univers de la Saint-Patrick. L'atmosphère festive était renforcée par les échanges autour des tables hautes et des grandes tablées, favorisant les rencontres entre générations.

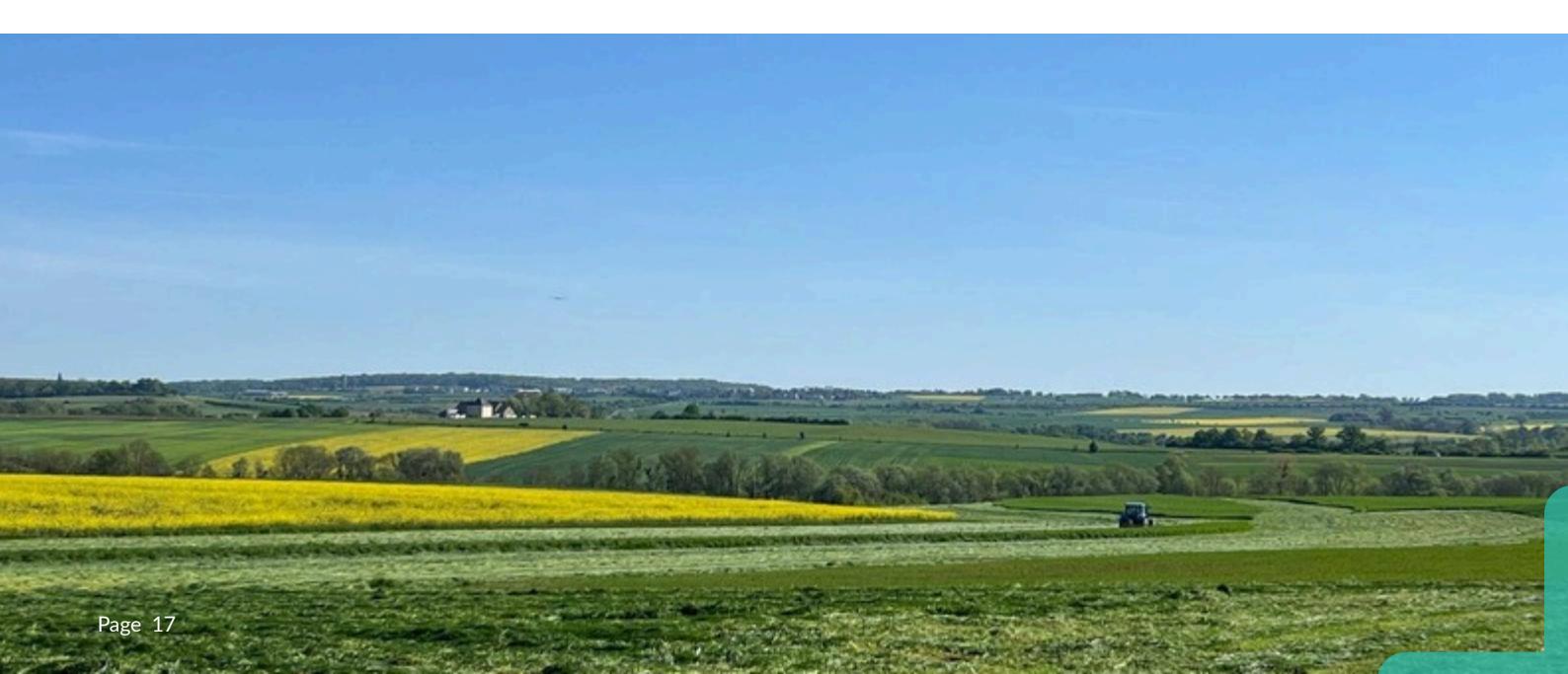
Côté restauration, différentes bières pression étaient proposées, accompagnées de planches apéritives généreuses, permettant à chacun de partager un moment simple et convivial. La forte affluence observée tout au long de la soirée témoigne du succès de cette manifestation, qui a su rassembler largement bien au-delà des seuls membres de l'association.

Marche du 1er mai

L'AJBG a organisé sa traditionnelle marche du 1er Mai, un rendez-vous désormais bien ancré dans la vie locale. Le succès a une nouvelle fois été au rendez-vous, avec 323 participants réunis dès le matin au foyer Le Clos pour profiter de cette journée placée sous le signe de la nature et de la bonne humeur.

Trois parcours étaient proposés – 7, 13 et 16 kilomètres – permettant à chacun de choisir selon ses envies et son niveau. Entièrement balisés par les bénévoles, ces itinéraires ont offert une immersion complète à travers champs, forêts et chemins ruraux, révélant des paysages somptueux de Beyren-Gandren et de ses alentours. Points de vue dégagés sur les collines et sentiers ombragés ont rythmé la marche, pour le plus grand plaisir des participants.

À l'arrivée, une buvette et une petite restauration attendaient les participants – frites, saucisses, hamburgers, gâteaux et crêpes – avec la possibilité de se restaurer même sans marcher, prolongeant ainsi les échanges dans une ambiance chaleureuse.



ÉVÉNEMENTS

Fête du coquelet

Le 3 août 2025, la Fête du Coquelet s'est tenue au foyer Le Clos et a connu un franc succès, avec plus de 200 convives réunis autour d'un repas convivial. Organisée par le Conseil de Fabrique de Beyren, cette manifestation a offert un moment chaleureux et intergénérationnel autour d'un menu très apprécié, dans une ambiance particulièrement conviviale. Ce rendez-vous estival s'inscrit pleinement parmi les traditions locales auxquelles les habitants sont fortement attachés. Les bénéfices de l'événement contribueront aux travaux de rénovation de l'église Saint-Barthélemy, donnant à cette tradition locale une dimension solidaire.



Fête du village

C'était l'événement populaire de la fin de l'été : la fête du village de Beyren-Gandren, organisée le samedi 30 août, a rassemblé près de 200 personnes au foyer Le Clos. Habitants de longue date, nouveaux venus, familles, représentants associatifs et élus locaux se sont retrouvés pour partager un moment chaleureux, festif et apprécié de tous. Les enfants ont largement profité des châteaux gonflables, tandis que les adultes se retrouvaient autour des foodtrucks (pizzas et flammes), de la buvette et de l'animation musicale assurée par Jean-Marie Rosa et sa troupe. La tombola, destinée aux adultes comme aux enfants, a également rencontré un vif succès. Cette soirée, saluée par Philippe Gaillot, maire, et l'équipe municipale, a illustré une nouvelle fois l'attachement des habitants à ces moments de partage qui font vivre le village. Un grand merci à toutes celles et ceux qui ont contribué à la réussite de cette belle fête.



ÉVÉNEMENTS

Afterwork Oktoberfest

Le vendredi 3 octobre, le foyer Le Clos a accueilli l'afterwork Oktoberfest organisé par l'AJBG. Dès 18h30, une centaine de personnes se sont retrouvées pour partager un moment convivial autour de bières pression et d'une petite restauration. Pour l'occasion, la salle avait été entièrement décorée dans l'esprit de l'Oktoberfest, avec une ambiance musicale typique de cette fête populaire. Certains participants n'ont d'ailleurs pas hésité à jouer le jeu en venant déguisés, contribuant à l'atmosphère chaleureuse et festive de la soirée, appréciée par l'ensemble des participants.



Parade d'Halloween

À l'occasion d'Halloween, l'APE de Beyren-Gandren a organisé une parade festive très appréciée des enfants. Répartis en deux cortèges, les jeunes participants ont parcouru les rues du village, déguisés et munis de leurs paniers, à la rencontre des habitants pour la traditionnelle chasse aux bonbons.

Les groupes se sont ensuite retrouvés sous le préau de l'ancienne école de Gandren pour un moment gourmand, propice au partage et à la bonne humeur. Les organisateurs adressent leurs sincères remerciements aux bénévoles, aux parents ainsi qu'aux habitants pour leur participation, leur générosité et pour avoir pleinement joué le jeu en décorant leurs maisons, contribuant ainsi à la réussite de cette belle soirée.



ÉVÉNEMENTS



Repas des anciens

Le dimanche 16 novembre, la commune a eu le plaisir de convier ses aînés au traditionnel repas des anciens, organisé cette année au restaurant Cordel, que la municipalité remercie chaleureusement pour la qualité de son accueil et de sa prestation.

Nombreux sont les participants à avoir répondu présents pour partager ce moment privilégié, placé sous le signe de la convivialité, de l'échange et de l'émotion. Autour d'un repas apprécié de tous, les convives ont pu se retrouver, discuter et profiter d'un temps de rencontre intergénérationnel, particulièrement attendu chaque année.

Dans une ambiance chaleureuse, Philippe Gaillot, maire, entouré des élus municipaux, a rappelé l'importance de ces instants de partage, qui témoignent de l'attention portée par la commune à ses aînés. Il a également évoqué l'engagement constant de l'équipe municipale au service des habitants et de la vie communale.

Une pensée toute particulière a été adressée aux doyens de la commune, Armand Periot et Louise Lambinet, absents lors de cette rencontre, mais chaleureusement salués par l'ensemble des participants.

Marché de Noël des couturières

Les samedi 22 et dimanche 23 novembre 2025, le foyer Le Clos a accueilli le marché de Noël des couturières de l'atelier De fil en aiguille. Les visiteuses et visiteurs ont découvert un univers chaleureux et coloré, composé de nombreuses créations artisanales : décos de Noël, accessoires de maison, sacs, tabliers, bonnets, ainsi que confitures, gâteaux et confiseries, reflets du savoir-faire et de la créativité des participantes.

Au-delà de l'aspect festif, cette manifestation portait une dimension solidaire, comme l'a souligné Micheline Zunino, présidente de l'atelier, en précisant que « les bénéfices retirés de ce marché de Noël seront reversés aux associations caritatives et humanitaires ».



ÉVÉNEMENTS

Décoration de Noël

Comme chaque année, la Commune a installé ses décos de Noël afin d'apporter lumière et chaleur en cette période de fêtes, avec notamment une décoration réalisée à partir de palettes, le sapin et la crèche traditionnels, ainsi qu'un sapin dédié aux écoliers à l'entrée de l'école. Ces installations, qui semblent aller de soi, n'existeraient pourtant pas sans l'implication de nombreuses personnes investies. La commune tient à remercier chaleureusement Alain, Jean, Jérôme, Philou, Laurent, Philippe, Micheline, Lola, Alexie, Gaël, Anne-Catherine, le petit Gauthier, ainsi que l'APE, pour leur précieuse contribution.



Repas traiteur St Médard

Le Conseil de Fabrique de Gandren a organisé, le 29 novembre, une choucroute à emporter au foyer Le Clos. Cette initiative conviviale et appréciée des habitants s'inscrit dans une démarche solidaire : les bénéfices permettront de poursuivre les travaux de rénovation et d'entretien de la chapelle Saint-Médard. Une belle mobilisation locale au service du patrimoine communal.

Saint Nicolas

Dimanche 7 décembre, le foyer socioculturel Le Clos de Beyren-lès-Sierck a accueilli une fête de la Saint-Nicolas placée sous le signe de la magie et du spectacle. Enfants, parents et élus se sont réunis nombreux dans une salle comble pour partager ce moment très attendu.

L'après-midi a débuté par un spectacle de magie qui a captivé le jeune public, suivi d'un entracte gourmand proposé par l'APE, très apprécié des familles. L'arrivée tant espérée de Saint-Nicolas, accompagné du Père Fouettard, a ensuite suscité sourires et émerveillement, avant la traditionnelle distribution de friandises aux enfants. Un beau moment de tradition et de partage, fidèle à l'esprit du village.



NOS VILLAGES ONT DU TALENT

Focus sur une professionnelle locale

Résidente engagée de notre commune, **Sybil Becker** a fait le choix audacieux de transformer sa passion en métier : la photographie. Après un parcours professionnel riche, elle a décidé de donner une nouvelle orientation à sa vie, guidée par l'envie de créer, de transmettre et de mettre son regard sensible au service des autres.

À travers ONE LIFE – Photo & Creation, Sybil capture avec justesse les instants qui comptent : moments de vie en famille, portraits, événements, projets professionnels ou sportifs. Sa bienveillance, sa douceur et son écoute se ressentent dans chacune de ses images, toujours empreintes d'authenticité et d'émotion. La commune tient à remercier chaleureusement Sybil : une grande partie des photographies qui illustrent ce bulletin proviennent de son travail. Nous sommes heureux de pouvoir valoriser son parcours et son savoir-faire.

Site internet : www.onelifephotocreation.com



Un parcours tourné vers l'accompagnement et le bien-être



Résidente de la commune, **Marie-Laure Schmit** a développé une activité tournée vers le bien-être et l'accompagnement au quotidien, en s'appuyant sur les usages reconnus de l'aloë vera. Cette démarche s'inscrit dans une volonté de conseil, d'écoute et de partage d'expérience, avec une attention particulière portée à la qualité des échanges et à la dimension humaine de son activité.

À travers son activité, elle présente différentes solutions liées aux soins de la peau, des cheveux et au bien-être général, en prenant le temps d'expliquer et d'orienter selon les besoins de chacun. La relation de confiance et la proximité constituent un élément central de son approche. Son engagement et sa disponibilité illustrent la diversité des parcours professionnels présents au sein de notre commune et participent à son dynamisme local.

Site internet : <https://lrworld.com/M-LAURE>

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES



Paul MONNOT
MILLOUX
né le 20 mars



Marius & Elios
BARTHEL LLORENS
nés le 1^{er} avril



Clémence MENEGHIN
FISCHER
née le 2 avril



Juliette LUCHESE
BIVER
née le 11 juin



Maëlo SCHITZ
GUINDT
né le 13 juin



Marceau COURTOIS
ZENGAFFINEN
né le 13 juin



Isaaq BOUITLANE
HASSDENTEUFEL
né le 23 juin



Lucas WOHMANN
AREZKI
né le 2 juillet



Sofia GUELFEN
BENTAYEB
née le 1^{er} août



Elise BIVER
RISSE
née le 11 octobre



Yuna DE MASI
KERBIQUET
née le 14 octobre



Margot POLLET
MOUACI
née le 12 décembre

PACTE CIVILE DE SOLIDARITÉ

Julien HOLTZINGER et Ravakarifidy, Fifalaura NY VOARY le 9 septembre

NOCES D'OR

M. Armand et Mme Lucie LEICK

DÉCÈS

Mme Marie Céline HENTINGER, épouse KONTZ, survenue le 10 février 2025 à Thionville, à l'âge de 88 ans.

Mme Karine DUWOZ, survenue le 28 août 2025 à Gandren, à l'âge de 44 ans.

M. Nicolas Roland GILLET, survenu le 26 septembre 2025 à Thionville, à l'âge de 77 ans.

M. Henri Jean-Marie MILTGEN, survenu le 21 octobre 2025 à Beyren-lès-Sierck, à l'âge de 78 ans.

Mme Carmen Marie Marguerite TOND'T, survenue le 30 novembre 2025 à Thionville, à l'âge de 86 ans.

IL ÉTAIT UNE FOIS...



Prise d'armes à Beyren-lès-Sierck, 6 mars 1940

Remise de Croix de guerre au 44^{ème} GRRF par le Général Sivot commandant le 42^{ème} C.A. Collection Dauchez.R via Association GRCA 1939/40

Le 44^e GRRF à Beyren-lès-Sierck et Gandren (1939-1940)

Entre septembre 1939 et juin 1940, Beyren-lès-Sierck et Gandren se trouvent directement concernés par les opérations militaires menées sur le front nord-est, dans le contexte de la Seconde Guerre mondiale. Située à proximité immédiate du Luxembourg et de l'Allemagne, la commune s'inscrit alors dans un secteur stratégique, en lien avec le dispositif défensif français de la ligne Maginot et les zones de surveillance avancées.

À la mobilisation générale de septembre 1939, le 44^e Groupe de Reconnaissance de Région Fortifiée (44^e GRRF) est constitué à partir du 30^e régiment de dragons. Cette unité a pour mission la reconnaissance, la surveillance des frontières et la couverture des secteurs fortifiés. Dès l'automne 1939, le 44^e GRRF est déployé en Moselle, où il opère notamment dans les secteurs de Beyren-lès-Sierck, Gandren, Haute-Kontz et Sierck-les-Bains.

Le 6 mars 1940, Beyren-lès-Sierck accueille une prise d'armes officielle du 44^e GRRF. À cette occasion, plusieurs soldats sont décorés de la Croix de guerre 1939 pour les actions menées lors des opérations de surveillance et de reconnaissance de l'automne précédent. La cérémonie est présidée par le général Sivot, commandant le 42^e Corps d'Armée de Forteresse, confirmant l'importance stratégique du secteur et l'engagement de l'unité dans la défense du territoire.

Septembre 1939 : une population directement concernée

Dès les premiers jours de la mobilisation générale de septembre 1939, la situation frontalière de Beyren-lès-Sierck et de Gandren entraîne la mise en œuvre de mesures de protection civile. **À partir du 13 septembre 1939**, les habitants sont évacués vers l'intérieur du pays, notamment en Charente, conformément aux décisions prises par les autorités françaises pour les communes exposées. Cette évacuation marque une rupture brutale dans la vie quotidienne des familles concernées. Elle s'inscrit dans un contexte de montée des tensions à la frontière, alors que les unités militaires françaises, dont le 44^e GRRF, prennent position dans le secteur afin d'assurer la surveillance et la défense du territoire.

IL ÉTAIT UNE FOIS...



Sortie de messe à Beyren-lès-Sierck, mars 1940

De gauche à droite: Capitaine de Cuy (Escadron moto), Capitaine R. Dauchez (Escadron de mitrailleuses), Capitaine Sellière, S/Lt Ploton, Commandant de Vasselot, S/Lt Breaut, Aspirant Birden, Capitaine de la Maisonneuse, S/Lt Hebert. Collection Dauchez.R via Association GRCA 1939/40

La situation évolue brutalement au printemps 1940. À partir du 10 mai 1940, l'offensive allemande se déclenche sur l'ensemble du front. Les 11, 12 et 13 mai 1940, de violents combats se déroulent dans le secteur de Beyren-lès-Sierck et Gandren. Les rapports militaires décrivent une défense particulièrement éprouvante. L'escadron à cheval du capitaine Trévelot de Trévalot se retrouve presque entièrement encerclé dans une cuvette autour du secteur, sous une pression ennemie continue.

Dans ce contexte, la destruction du pont de Beyren-lès-Sierck constitue un épisode marquant. Cette opération est menée sous le feu par le maréchal des logis-chef Rathueville, qui parvient à faire sauter l'ouvrage afin de ralentir la progression des forces adverses.

Le 13 mai 1940, après un bombardement intense par l'artillerie lourde, les positions françaises deviennent intenables. Les combats se poursuivent à très courte distance, parfois à la grenade et à la baïonnette, en raison du manque de munitions. Les pertes sont importantes : plusieurs soldats sont tués ou blessés, parmi lesquels le lieutenant Muhlthaler, chef de peloton, mort au combat, et l'adjudant Toublant, blessé.

À partir du 14 mai 1940, le 44^e GRRF est progressivement retiré du secteur de Beyren-Gandren afin d'être engagé plus au sud, notamment dans les combats de la Meuse et de la région de Verdun. L'unité poursuivra les combats jusqu'à l'armistice de juin 1940, avant d'être faite prisonnière.

Ces événements rappellent que Beyren-lès-Sierck et Gandren ont été, à leur échelle, des lieux directement touchés par les combats de 1940. À travers ce rappel historique, la commune souhaite contribuer à la transmission de cette mémoire locale et rendre hommage aux soldats engagés dans la défense du territoire.

La commune de Beyren-lès-Sierck adresse ses remerciements les plus sincères à Monsieur Frédéric Guidicelli, auteur de l'article consacré au 44^e GRRF, ainsi qu'à Monsieur François Vauvillier, rédacteur en chef du magazine *GBM - Histoire de Guerre, Blindés & Matériel*, pour la transmission des documents, archives et photographies ayant permis la rédaction de cet article. Nous remercions également M. Gilbert Leclerc qui nous a informé de cette publication.

NOTÉ POUR VOUS

Élections municipales de mars 2026

Les **15 et 22 mars 2026** auront lieu les élections municipales dans notre commune. Vous élirez le conseil municipal qui sera chargé durant 6 ans de régler « par ses délibérations les affaires de la commune ». Le conseil municipal, composé des conseillers municipaux élus, se réunira ensuite pour élire, en son sein, un maire et un ou plusieurs adjoints.

Les règles de l'élection municipale ont changé pour les communes de moins de 1000 habitants, comme la nôtre, suite à la loi du 21 mai 2025.

Désormais, le **scrutin de liste paritaire** (applicable aux communes de 1000 habitants et plus) s'applique à notre commune.

Concrètement, qu'est-ce que cela change pour vous lors du vote ?

- Le vote se fera sur une ou plusieurs listes non modifiables de candidats : **vous ne pourrez plus ni ajouter de noms, ni en enlever ou en rayer**. Autrement dit : le « panachage » ne sera plus autorisé.

Attention: si une liste des candidats est modifiée (ajout d'un nom, suppression...), votre vote sera considéré comme nul et ne sera donc pas comptabilisé.

- Chaque liste de candidats respectera la parité, avec une alternance de candidats homme-femme-homme-etc. ou femme-homme-femme-etc. et ce jusqu'à la fin de la liste.
- Le nombre de candidats sur la liste sera variable : soit le nombre fixé par la loi (effectif légal de 15 pour notre commune), soit 1 ou 2 candidats de moins, soit 1 ou 2 candidats de plus (mais ces candidats supplémentaires ne siégeront pas au conseil municipal s'ils sont élus ; il s'agira de remplaçants en cas de vacance de sièges).

Situation électorale



Directeur de la publication : Philippe GAILLOT

Rédaction et conception : Gaël MENEGHIN

Sources : CCCE (p.11-12) - Le Républicain Lorrain (p.14, 16-21) - Catt'Mômes (p.15)

GBM – Histoire de Guerre, Blindés & Matériel, n°150, quatrième trimestre 2024 (p.24-25)

Retrouvez-nous sur nos différents canaux de communication :





MAIRIE DE BEYREN-LÈS-SIERCK

TELEPHONE 03 82 83 75 06

E-MAIL contact@beyren-gandren.fr

WEB www.beyren-gandren.fr

ADRESSE

5 Place du Foyer, 57570 Beyren-lès-Sierck